

CORUM® s'utilise avec un adjuvant

Cultures		Adjuvants*
Grandes cultures	Pois protéagineux	DASH® HC ACTIROB® B
	Féverole	
	Luzerne	
	Soja	
Cultures porte graine mineures (trèfle violet, trèfle blanc, trèfle incarnat, luzerne, sainfoin)		
Cultures légumières	Pois de conserve	DASH® HC
	Haricot	SILWET® L77, HELIOSOL®

Il est recommandé d'utiliser CORUM® avec un adjuvant pour bouillie herbicide : son activité est améliorée, ce qui permet d'optimiser la dose appliquée aux adventices présentes, à leurs stades de développement et aux conditions climatiques au moment de l'application.

Divers types d'adjuvants sont utilisables : les huiles végétales, les huiles minérales ainsi que des adjuvants spécifiques (par exemple DASH® HC). En raison de la sensibilité des cultures, de légers symptômes (jaunissement, brûlures, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM®. Selon les conditions, l'adjonction d'un adjuvant peut amplifier le phénomène. Dans les essais de développement, ces manifestations passagères n'ont pas eu d'incidence sur le rendement.

CORUM® dans les programmes de désherbage

Dans toutes les situations, il est recommandé de raisonner l'utilisation de CORUM® selon les adventices à contrôler et leur niveau d'infestation. En cas de flores très diversifiées, il est recommandé de mettre en œuvre un programme de désherbage combinant agronomie et applications herbicides en séquence ou en mélange (se référer à la réglementation en vigueur sur les mélanges). Se reporter aux différentes pages de ce document pour prendre en compte les spécificités de chacune des cultures.

Champ d'activité de CORUM® à 1,25 L/ha + adjuvant

Amarante réflechie	TS	Arroche étaillée	S	Sénecio commun	MS
Barbâtre printanière	TS	Alchémille des champs	S	Véronique à f. de lierre	MS
Capseille	TS	Chénopode blanc	S	Véronique de Perse	MS
Colza (repousse)	TS	Coquelicot	S	Pensée	NS
Datura stramoïne	TS	Ethuse	S		
Laïteron sp.	TS	Fumeterre officinal	S		
Morelle	TS	Gaillard gratteron*	S		
Moutarde blanche	TS	Géranium à f. rondes	S		
Pourpier potager	TS	Lamier amplixicaule	S		
Ravenelle	TS	Lamier pourpre*	S		
Sanve	TS	Linaire sp.	S		
Sénecio jacobée	TS	Matricaire sp.	S		
Sisymbre sp.	TS	Mercuriale annuelle*	S		
Stellaire	TS	Renouée à f. de patience	S		
Tabouret des champs	TS	Renouée des oiseaux*	S		
		Renouée liseron*	S		
		Renouée persique	S		
		Rumex sp. [issu de graine]	S		

TS Adventices Très Sensibles (95-100%)
S Adventices Sensibles (85-95%)
MS Adventices Moyennement Sensibles (70-85%)
PS Adventices Peu Sensibles (50-70%)
NS Adventices Non ou très peu Sensibles (<50%)

* Espèces adventices dont la sensibilité s'est parfois révélée irrégulière dans les essais.
Champ d'activité établi sur la base des résultats BASF Agro et Instituts Techniques en France sur les différentes cultures protéagineuses et cultures légumières.
Les niveaux d'efficacité mentionnés dans ce tableau sont issus de moyennes d'efficacité obtenues dans les essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement un niveau d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des adventices.

Conditions générales d'utilisation

Stade des Adventices

CORUM® s'utilise sur des adventices jeunes et peu développées en situation deousse active. Le stade optimum de traitement se situe entre les stades « cotylédons » et 2-3 feuilles maximum des dicotylédones adventices.

CORUM® s'utilise à la dose autorisée de 1,25 L/ha ou à une dose adaptée, en post-levée des cultures autorisées.

- Appliquer un volume de bouillie de 100 à 250 litres à l'hectare.
- L'utilisateur décide sous sa propre responsabilité du choix des doses et des produits utilisés dans le programme, en fonction de la flore, du type de sol, du climat, de l'état de la culture.
- Toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente est interdite.
- Tout usage non conforme à nos préconisations est sous l'entière responsabilité de son utilisateur.

Il est recommandé de respecter les conditions d'emploi habituelles pour des produits de post-levée, à savoir :

- Appliquer sur une culture en bon état végétatif.

- Appliquer en dehors des périodes de fortes amplitudes thermiques dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application.
- Ne pas appliquer si les températures minimales sont inférieures à 5°C d'une part et si les températures maximales sont supérieures à 25°C d'autre part, dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application.
- Appliquer en conditions d'hygrométrie supérieure à 70% afin de favoriser l'efficacité du produit.
- Dans les conditions de sécheresse ou de forte chaleur (> 25°C), traiter tôt le matin ou en soirée.
- Appliquer sur feuillage sec.
- Traiter en l'absence de vent et de préférence le matin (ou le soir).
- Appliquer sur une culture ne souffrant d'aucun stress particulier. Ce stress peut être dû à une mauvaise implantation, à la présence de parasites ou de maladies, à des conditions climatiques défavorables (périodes de froid ou de fortes amplitudes thermiques, excès d'eau ou sécheresse), à de possibles effets des herbicides utilisés en pré-levée ou encore à une carence minérale.
- Cultures suivantes: se reporter à l'étiquette.

Gestion responsable des substances actives

Au-delà du respect des Bonnes Pratiques Agricoles, pour la protection des ressources en eaux, BASF Agro recommande des préconisations spécifiques pour toutes ses spécialités à base de la substance active bentazone.

Date d'application : CORUM® doit être utilisé dans le respect des stades d'utilisation, en dehors des périodes de recharge de la nappe :

- à l'automne, jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures et jusqu'au 15 octobre sur cultures développées.
- à partir du 15 mars.

Dose maximale/ha/an : Ne pas dépasser la dose 1000 g de bentazone/ha/an lors de programme avec des solutions à base de bentazone ou lors de succession de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone. Sur les mêmes principes, ne pas dépasser la dose de 75 g/ha/an d'imazamox. Sur les zones de captages, ne pas utiliser sur les sols dont la taux de matière organique est inférieur à 1,7% ni sur les sols sensibles aux transferts (sol superficiels ou sols avec nappes peu profondes). Pour plus d'informations, nous consulter.

CARTE D'IDENTITÉ

CORUM® marque déposée BASF

Autorisation de vente n° : 2120120

Composition : 22,4 g/L imazamox + 480 g/L bentazone

Formulation : SL (concentré soluble)

Usages : Pois protéagineux d'hiver et de printemps, Pois de conserve, Féverole d'hiver et de printemps, Luzerne, Soja, Cultures porte-graine mineures : luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat.

Dose autorisée : 1,25 L/ha.

Stade d'application : en post-levée des cultures et des adventices.

Nombre maximum d'applications par culture : 1, fractionnement possible à condition de ne pas dépasser 1,25 litre de produit/ha.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m. Décalage de rentrée : 6 heures.

CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE :

Mention d'avertissement : ATTENTION ! ☣ ☣ ☣

Mention de Danger : H302 : Nocif en cas d'ingestion / H400 Très毒ique pour les organismes aquatiques / H410 Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PROTECTION UTILISATEUR LORS DE LA MANIPULATION

DU PRODUIT : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

NIRVANA® S marque déposée BASF - Numéro d'AMM 2090016 - Composition : 16,7 g/L imazamox + 250 g/L pendimethalin - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H315-H317-H400-H410. PROWL® 400 marque déposée BASF - Numéro d'AMM 8900681 - Composition : 400 g/L pendimethalin - Formulation : SC - Classement toxicologique : ATTENTION, H400-H410. STRATOS® ULTRA marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/L cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H315-H319-H336-H412. DASH® HC marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthylénés d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation liquide - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. ACTIROB® B marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/L huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : cette préparation ne fait pas l'objet d'un classement. SILWET® L-77 marque déposée Momentive Performance Materials INC - Numéro d'AMM 2000235 - Composition : 830 g/L heptaméthyltrisiloxane modifié polyalkyléoxide - Formulation : EC - Classement toxicologique : Xn-N-R22-R36-R51/53. HELIOSOL® marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/L alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : Xi-R36.

APRÈS L'APPLICATION

8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.

9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande Osmofilm. Marque déposée Sté PANTEK France.

Contacts utiles

Informations techniques	BASF Agro	CN-Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phytotoxicité CN-Vép 0 800 887 867
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	CN-Azur 0 810 12 18 83 ou www.adivalor.fr

Pour tous les produits cités, avant toute utilisation se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'étiquette du bidon.

Edition d'avril 2014 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 194MCHE0414R. Crédit photos: BASF- Christian Watier.

BASF Agro S.A.S.

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 EULLY Cedex - Tél. : 04 72 32 45 45

[www.agro.bASF.fr](#)

Corum®. IL EST LE SEUL À EN FAIRE AUTANT POUR VOUS.



Qu'est-ce que CORUM® ?

- Composition : 22,4 g/L imazamox + 480 g/L bentazone
- Formulation : SL (concentré soluble)
- Stade d'application : s'applique en post-levée précoce des cultures et des adventices

Cultures	Dose autorisée	Stades limites d'application	Nombre de traitement	DAR
Pois protéagineux d'hiver et de printemps	1,25 L/ha	BBCH 12-25**	1*	-
Pois de conserve				-
Féverole d'hiver et de printemps				-
Haricot				42 j
Soja	BBCH 12-19**			-
Luzerne				-
Cultures porte-graine mineures : luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat				-

Mode d'action de CORUM®

Substance active	Imazamox	Bentazone
Famille chimique	Imidazolinones	Benzothiadiazones
Mode d'action	Inhibition de la synthèse des acides aminés (Inhibiteur de l'ALS)	Inhibition de la photosynthèse (blockage de la protéine D1 du photosystème II)
Groupe HRAC		

Comment utiliser Corum® sur :

POIS PROTEAGINEUX D'HIVER ET DE PRINTEMPS

HARICOT & POIS DE CONSERVE

SOJA

Le soja se désherbé en pré et en post-levée bien que peu de solutions soient disponibles actuellement. CORUM® va permettre sur cette culture de contrôler plusieurs adventices, soit fréquentes, soit mal maîtrisées.



Recommandations

CORUM® s'applique à partir du stade 1 feuille trifoliée de la culture.

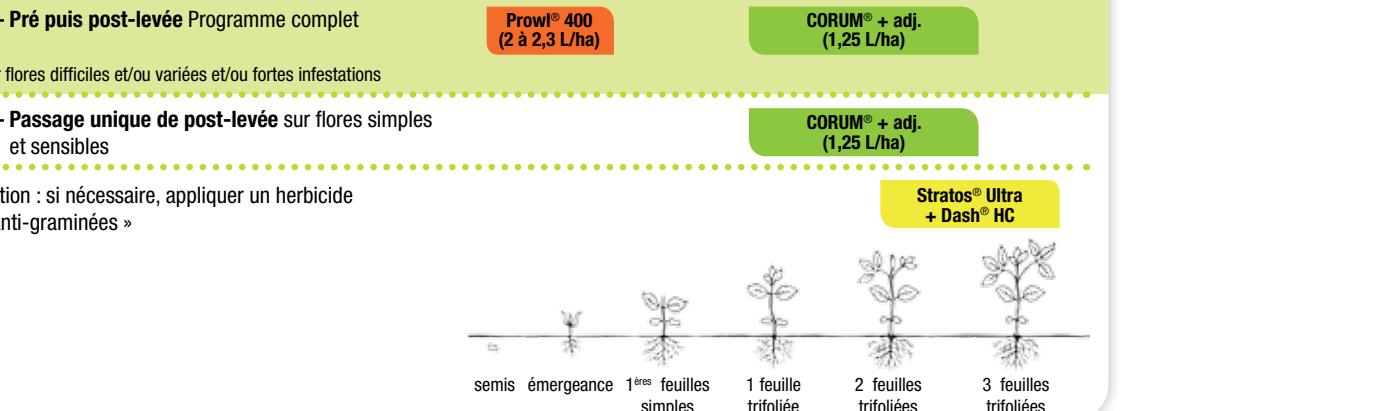
PROGRAMME 1 :
Programme complet et polyvalent avec 1 application de pré-levée suivie d'1 application de post-levée

En culture de soja, notamment dans les situations de forte infestation de graminées et/ou de flores dicotylédones très diversifiées, mettre en œuvre un programme de désherbage approprié à base de produits adaptés en pré-semis, ou de post-semis prélevée, tel que PROWL® 400, suivi de CORUM® en post-levée.

PROGRAMME 2 :
Appliquer CORUM® en 1 application de post-levée

Dans les situations particulières de flores spécifiques et sensibles en pressions faibles à modérées, il est possible d'appliquer CORUM® en un seul passage. Dans le cadre de l'application unique, intervenir tôt sur des adventices jeunes et peu développées (entre cotylédons et 2-3 feuilles des dicotylédones). Adapter éventuellement les doses selon les espèces présentes et leur stade de développement.

CORUM® sur soja : 2 solutions de désherbage



Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

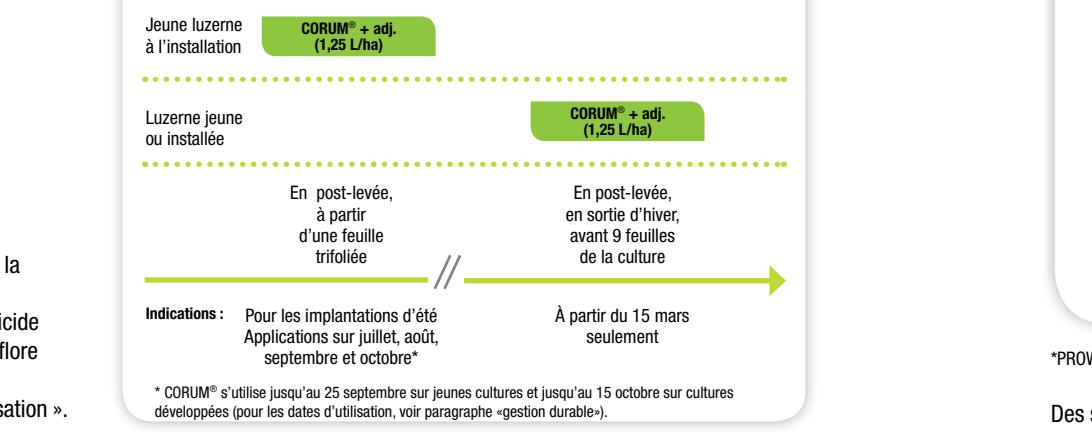
LUZERNE



2 SOLUTIONS DE DÉSHERBAGE

- Luzerne à l'implantation : CORUM® s'applique à partir du stade 1^{re} feuille trifoliée.
- Luzerne installée, CORUM® s'applique avant le stade 9 feuilles de la culture. CORUM® s'applique en mélange avec un adjuvant pour bouillie herbicide et peut être complété avec un partenaire herbicide adapté selon la flore présente.
Avant toute utilisation se reporter aux « conditions générales d'utilisation ».

CORUM® sur luzerne



Actuellement, peu de solutions sont disponibles pour désherbier les pois protéagineux en post-levée. CORUM® est une des rares solutions herbicide anti-dicots de post-levée à large spectre disponible sur cette culture. Pour étendre son spectre si besoin sur certaines adventices, il pourra être associé au cas par cas avec PROWL® 400.



Recommandations

CORUM® s'applique à partir du stade 2 feuilles étaillées de la culture. CORUM® s'utilise jusqu'à la dose maximale de 1,25 L/ha en post-levée des pois protéagineux.

PROGRAMME 1 :
Programme complet et polyvalent avec 1 application de pré-levée suivie d'1 application de post-levée

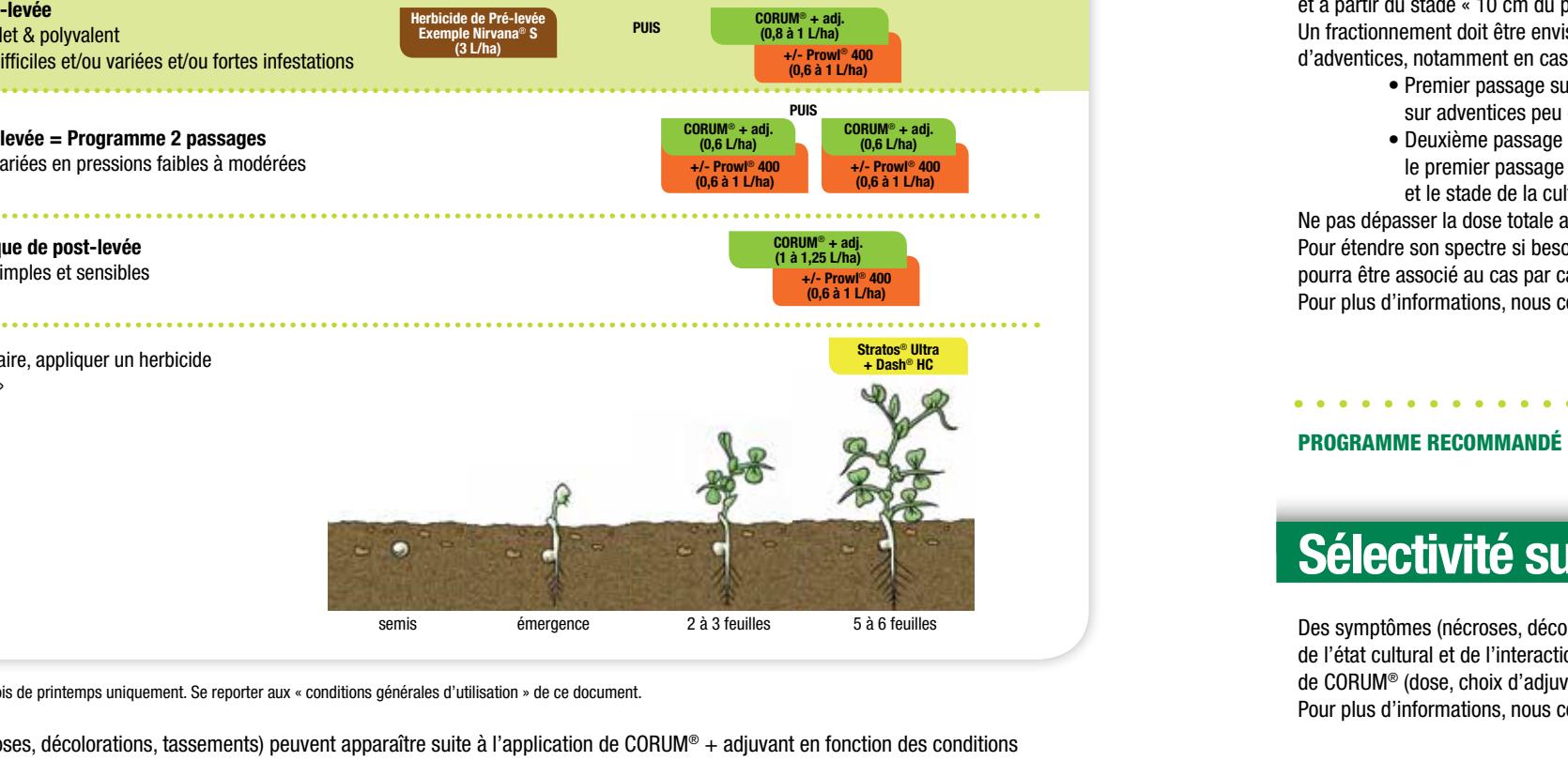
PROGRAMME 2 :
Programme avec 2 applications en post-levée

PROGRAMME 3 :
CORUM® en 1 application de post-levée

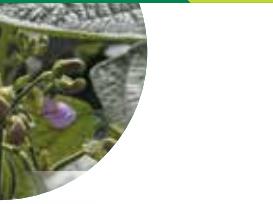
Dans les situations de flores variées, pressions faibles à modérées, mettre en œuvre un programme en 2 passages à base de CORUM® + adjuvant seul ou en mélange avec PROWL® 400* selon la flore présente. La première intervention se fera tôt sur des adventices peu développées. Le renouvellement du traitement interviendra dans les 8 à 10 jours après la première application. Veiller à respecter une dose totale maximale appliquée de 1,25 L/ha de CORUM®.

Dans les situations particulières de flores spécifiques et sensibles, pressions faibles à modérées, CORUM® s'applique en un seul passage, complété ou non de PROWL® 400* selon les espèces présentes. Dans le cadre de l'application unique, intervenir tôt sur des adventices jeunes et peu développées (entre cotylédons et 2-3 feuilles des dicotylédones). Adapter éventuellement les doses selon les espèces présentes et leur stade de développement.

CORUM® sur pois protéagineux : 3 solutions de désherbage



CORUM® s'utilise à la dose maximum de 1,25 L/ha en post-levée des haricots et des pois de conserve. Moduler la dose d'emploi en fonction du stade de la culture, des adventices présentes et de leur stade. Dans le cadre des rotations haricot-haricot ou pois de conserve-haricot, il conviendra d'adapter la dose d'emploi (cf paragraphe « gestion responsable »).



Recommandations sur haricot

CORUM® + adjuvant s'applique à partir du stade 2 feuilles simples de la culture et jusqu'au stade 3^{re} feuille trifoliée. CORUM® s'utilise à partir de 2 feuilles simples à dose modulée et à partir du stade 1^{re} feuille trifoliée à pleine dose. Adapter la dose et la date d'intervention au cycle de la culture dans le respect du délai avant récolte de 42 jours, plus particulièrement pour les cultures à cycle court.

Afin de garantir un meilleur contrôle des adventices, un fractionnement de l'application doit être envisagé :

- Premier passage à la dose de 0,4 à 0,5 L/ha : sur adventices peu développées, au stade 2 feuilles simples de la culture.
- Deuxième passage à la dose de 0,6 à 0,8 L/ha : 6 à 8 jours après le premier passage selon la dynamique de croissance des adventices, au stade 1^{re} feuilles trifoliées de la culture. Ne pas dépasser la dose totale appliquée de 1,25 L/ha sur la culture.

Par temps frais (températures < 10°C), retarder le premier passage de quelques jours. Dans les situations de forte infestation ou de flore dicotylédone très diversifiée, l'emploi d'un partenaire herbicide en mélange avec CORUM® + adjuvant peut s'envisager pour étendre son champ d'activité et compléter son action.

Pour plus d'informations nous consulter.

PRÉPUIS POST-LEVÉE
Programme complet & polyvalent
Situation : flores difficiles et/ou variées et/ou fortes infestations

Option : si nécessaire, appliquer un herbicide « anti-graminées »

PROGRAMME RECOMMANDÉ : CORUM® + adjuvant est recommandé dans un programme de désherbage après une application de pré-levée.

Peu de solutions sont disponibles pour désherbier les féveroles. CORUM® est le 1^{er} herbicide anti-dicots de post-levée à large spectre disponible sur ces cultures.



Recommandations

CORUM® s'applique à partir du stade 2 feuilles étaillées des féveroles.

Programme complet et polyvalent avec 1 application de pré-levée suivie d'1 application de post-levée. Dans les situations de fortes infestations, notamment en graminées et/ou de flores dicotylédones diversifiées et difficiles, mettre en œuvre un programme de désherbage :

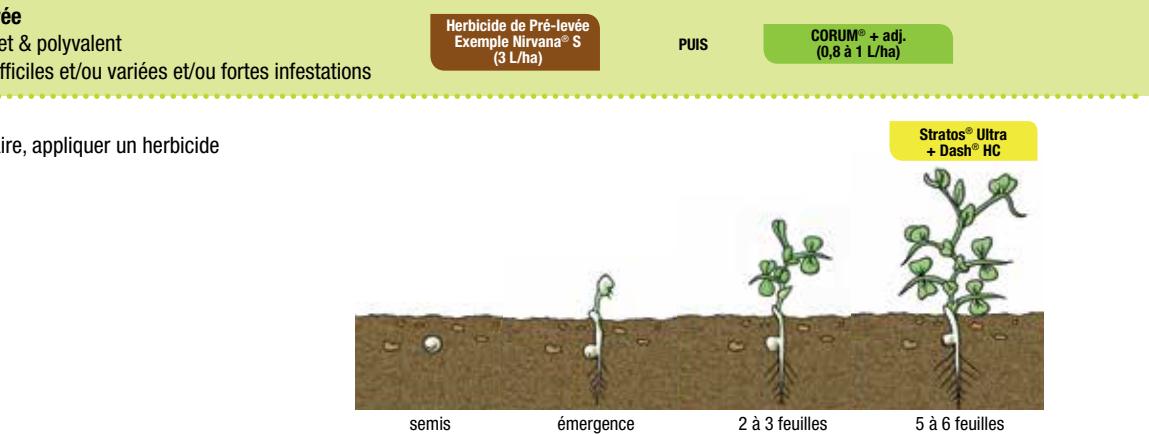
- a. En pré-levée : une solution herbicide adaptée à la flore, appliquée en post-semis pré-levée avec PROWL® 400* ou NIRVANA®S (à la dose de 3 L/ha maximum). Un partenaire herbicide à base d'aclonifen ou de clomazone pourra également être ajouté.
- b. En post-levée : CORUM® + adjuvant seul ou en mélange avec un partenaire herbicide tel que PROWL® 400* selon la flore présente.

Par temps frais (températures < 10°C), retarder le premier passage de quelques jours. Dans les situations de forte infestation ou de flore dicotylédone très diversifiée, l'emploi d'un partenaire herbicide en mélange avec CORUM® + adjuvant peut s'envisager pour étendre son champ d'activité et compléter son action.

Prépuis post-levée
Programme complet & polyvalent
Situation : flores difficiles et/ou variées et/ou fortes infestations

Option : si nécessaire, appliquer un herbicide « anti-graminées »

PROGRAMME RECOMMANDÉ : CORUM® + adjuvant est recommandé dans un programme de désherbage après une application de pré-levée.



Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

*Prowl® 400 utilisable sur féverole de printemps uniquement. Se reporter aux « conditions générales d'utilisation » de ce document.

CULTURES PORTE-GRAINE MINEURES

CORUM® s'utilise à la dose maximale de 1,25 L/ha en post-levée des « Cultures Porte-Graine Mineures » suivantes : luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat.

CORUM® s'applique : sur jeunes cultures (moins d'un an), ne pas utiliser en programme avec NIRVANA® S. Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure « Usages Mineurs ».

En matière d'efficacité et de sélectivité pour tous les usages concernés, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de la FNAMS. Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

Sur jeunes cultures (moins d'un an), ne pas utiliser en programme avec NIRVANA® S. Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure « Usages Mineurs ». En matière d'efficacité et de sélectivité pour tous les usages concernés, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de la FNAMS. Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés. Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

Corum® s'applique : sur jeunes cultures à l'implantation à partir du stade 2 feuilles (BBCH12 soit 1 feuille trifoliée). - sur cultures déjà implantées, avant le stade 9 feuilles. CORUM® s'utilise sur les adventices jeunes et peu développées en croissance active, du stade « cotylédon » jusqu'au stade 2-3 feuilles des dicotylédones adventices. CORUM® s'applique en mélange avec un adjuvant pour bouillie herbicide et peut être complété avec un partenaire herbicide tel que PROWL® 400 selon la flore présente.

Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

Se reporter aux « conditions générales d'utilisation » de ce document. Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur technique.